

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 25

Artikel: Mangez donc des primeurs !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196318>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans le jugement par la *croix*, les parties choisissaient chacune un homme qui étendait ses bras en forme de croix, et celui qui pouvait les tenir le plus longtemps dans cette attitude avait gagné le procès pour celui dont il soutenait la cause.

Le Jugement de Dieu par l'eau froide consistait à jeter l'accusé dans une grande et profonde cuve pleine d'eau, après lui avoir lié la main droite au pied gauche et la main gauche au pied droit; s'il enfonçait, on le croyait innocent; si, au contraire, il surnageait, il était réputé coupable, parce que l'eau, qu'on avait bénie auparavant, semblait le rejeter de son sein, étant trop pure pour recevoir un coupable.

Celui que l'on admettait au Jugement de Dieu par le feu était obligé de porter de neuf à douze pas une barre de fer rouge pesant environ trois livres. Cette épreuve se faisait encore en mettant la main dans un gantelet sortant d'une fournaise, ou bien en la plongeant dans un verre plein d'eau bouillante pour y prendre un anneau béni suspendu à plus ou moins de profondeur. On enveloppait ensuite la main du patient avec un linge sur lequel le juge et la partie adverse apposaient leurs sceaux. Au bout de trois jours, on levait l'appareil et s'il ne paraissait aucune marque de brûlure, on le renvoyait absous.

Les fers et autres instruments qui servaient aux épreuves étaient bénis et gardés soigneusement dans des églises privilégiées qui, à raison des profits qu'elles en tiraient, avaient soin d'entretenir cette crédulité.

Le tuyau d'angoisse. — Le chapeau de haute forme a reçu, comme on le sait, et ainsi qu'on l'a rappelé dernièrement lors de son centenaire, une foule de dénominations plus railleuses les unes que les autres : tube, colonne, cylindre, bugne, etc. En voici cependant une que nous n'avions jamais entendue :

Un paysan neuchâtelois revenait, par un chaud jour d'été, d'un enterrement, et suait à grosses gouttes sous son chapeau cylindre. Une paysanne ne put s'empêcher de sourire en le voyant si visiblement incommodé par cette coiffure à laquelle il n'était guère habitué. Et le paysan s'écria : « Tu te fiches de moi, hein ! à cause de mon tuyau d'angoisse ? Tu as raison, c'est un vilain meuble. »

Etre tiré à quatre épingles. — « Je vous serais bien obligée, nous écrit une de nos lectrices, si vous pouviez me dire quelle est l'origine de cette expression, dont on se sert très fréquemment à Lausanne, en parlant d'un homme ou d'une femme dont la toilette ne laisse rien à désirer. »

Voici l'explication que nous pouvons donner en réponse à cette question.

Le fichu, que les dames se mettent parfois autour du cou, fut jadis une partie essentielle de leur vêtement, comme il en est encore une chez les Arlésiennes, dont le costume est si pittoresque.

Or, pour que la personne qui le portait fût bien habillée, il fallait que le fichu fût le moins de plis possible, condition que l'on obtenait au moyen de quatre épingles : Une pour l'arrêter dans le dos, deux pour l'assujettir sur les épaules, et une enfin, pour le tenir croisé sur la poitrine.

D'où la locution proverbiale être tiré à quatre épingles (littéralement alors, avoir son fichu tendu par quatre épingles), pour signifier, en parlant d'une femme, qu'elle prend un soin minutieux de sa toilette. — Dans le même sens, cette locution a été appliquée à l'homme.

Le fénét.

Ce mot-là n'a point encore l'honneur de figurer dans le dictionnaire de l'Académie française ; mais je ne doute pas qu'il n'y soit admis tôt ou tard ; il est significatif, expressif, et puisqu'on dit que notre langue est pauvre, il faut lui faire la charité d'une locution heureuse, qui sert à désigner parmi nous le mari

qui usurpe, dans les fonctions d'un ménage, celles qui devraient être l'apanage de sa moitié ; qui s'immisce dans l'arcane du garde-manger, dans les mystères de la lessive et dans la manutention culinaire de l'office. Ce caractère-là n'est point de fantaisie ; chacun peut facilement en trouver le spécimen sans sortir de son quartier et peut-être de sa maison.

Le fénét n'use point sa vie dans de vastes conceptions ; il n'est point à la hauteur des graves pensées de l'époque ; mais à coup sûr il vous dira le prix du beurre en demi-livre ou en *matole*, ce qu'on paie le pain, la viande, et si le sucre et le café ont renchéri ; il frémirait à l'idée d'une guerre qui ferait hausser les jouissances émanées de la cafetière ; jouissances qu'il partage volontiers avec des voisines bonnes ménagères, auprès desquelles il aime à se munir de petits renseignements touchant l'économie domestique, et il n'a jamais entendu répéter qu'avec horreur ce mot d'un diplomate sans âme :

Périssent les colonies plutôt qu'un principe !

De toutes les pièces d'un appartement, c'est la cuisine où le fénét se trouve le plus souvent ; il en furète les recoins les plus obscurs, les buffets les moins en évidence ; il se complait dans cette inspection désolante pour sa cuisinière ; il s'assure du déchet quotidien de la toupine de beurre, il retire une bûche d'un feu trop actif, il compte les chandelles, il regarde ce qui reste d'un gigot entamé la veille, il lève le couvercle des pots, s'intéresse à la cuisson des mets, voit si le pain est levé convenablement, fait des observations culinaires à la domestique, et si la pauvre fille est absente, il la remplace pour remuer un légume qui brûle, pour écarter du brasier un coquemar qui bout ; et, quelquefois, profitant de ce qu'il est seul, il adoucit le régime de sa servante en mettant en contact immédiat la bouteille du vin dont elle boit avec le robinet de la pierre à eau.

Il est triomphant au sein de ces corvées de ménage qui font le désespoir d'autres hommes. Un jour de lessive le rend radieux ; il coupe le savon, sort du bûcher le bois nécessaire, offre du tabac aux lavandières, surveille femmes et demi-femmes, s'offre pour leur aider à tordre le linge mouillé et à plier le sec, court de la fontaine à la chambre à lessive, puis se frotte les mains avec orgueil si son linge est *beau blanc*.

Il est rouge comme un coq le jour où il fond son beurre, car il ne quitte presque pas le voisinage du feu ; il agite la *drachée* au fond des pots, verse le beurre liquide dans des vases ; pèse, déduit la tare, et calcule le déchet sur l'achat brut, se félicitant de ce qu'il a perdu à cette fonte deux livres de moins que sa voisine.

Le fénét va au marché et pourrait faire la mercuriale des légumes ; sans être déguisé comme Achille, il s'occupe d'ouvrages d'aiguille ; il recoud ses boutons, fait une reprise à son habit déchiré, s'élève même jusqu'à la couture, et se tricote des bas à temps perdu, en demandant quelques conseils à sa femme pour les diminutions.

Il ne confie qu'à lui-même le soin de griller le café *au point* convenable ; craignant peut-être qu'on ne lui brise sa vaisselle, il pousse la précaution jusqu'à la laver ; il époussette les meubles, nettoie la cage des oiseaux, donne à manger aux chats, tend les souricières, s'aide à faire les lits, étend le linge sale sur la perche de la chambre à resserrer.

Et qu'on ne croie point que les ménages des petits bourgeois recèlent seuls des *fénets* ! Il n'y a pas longtemps qu'un savant, allant visiter un de ses confrères distingué par sa haute position sociale, le trouva qui comptait la les-

sive, tandis que sa femme, bel esprit, composait un discours que son mari devait débiter dans une réunion académique.

(PETIT-SENN)

Mangez donc des primeurs !

Comme ils sont tentants en ce moment, les étalages des fruitiers où s'étalent des primeurs fleurant délicieusement l'odeur indéfinissable des champs.

Ne vous y fiez pas toujours cependant, nous disent les *Annales politiques et littéraires*, car tout se truque, tout se falsifie.

Ces jolies petites pommes de terre nouvelles, par exemple, que vous admirez en passant, dans leur panier, ne sont peut-être que de vieilles dames de pommes de terre habilement maquillées.

Le retapage des pommes de terre constitue, en effet, une spéciale industrie qui rapporte de bons profits à ceux qui la pratiquent.

A Paris, ils ont ordinairement leur usine dans les environs, sous une arche de pont déserte, où des commerçants plus ou moins scrupuleux apportent des soldes de pommes de terre qui, en vieillissant, ont perdu, comme de simples personnes, leur aspect appétissant.

Les pommes de terre sont jetées dans des baquets, et les retapeurs, les pieds nus, le pantalon retroussé, se mettent à piétiner vigoureusement. Au bout d'un quart d'heure, les tubercules ayant abandonné leur ancien tégument, semblent avoir fait peau neuve et redeviennent d'un blond brillant, ce blond doré qui vous tente et souvent décide les ménagères hésitantes devant la devanture.

Ces vieilleries de ce soir seront les primeurs de demain matin que l'on fera sauter dans un beurre qui ne sera que de la margarine !

C'est ce qu'on appelle le Progrès !

Ingénieuse industrie. — Admirablement installé au coin d'une rue de Londres, en pente raide, l'épicier Sexton avait eu l'idée de disposer devant sa boutique un panier de vaisselle que les cyclistes ne pouvaient apercevoir qu'au moment où leur pneu éclatait dedans.

Alors il sortait de son magasin en hurlant au désastre, à la ruine, et s'empressait de vider, sous les yeux du coupable, son panier dont le contenu n'était que fragments.

Le cycliste, désolé, n'attendait pas la menace d'un procès et payait, sur le champ, 20 ou 25 francs de dégâts.

Depuis dix mois, Sexton se faisait ainsi de 50 à 100 francs par jour, le même panier étant utilisé plusieurs fois dans la même journée.

Malheureusement, cette régularité dans les accidents finit par éveiller l'attention des policemen, et Sexton, pris en flagrant délit, s'est entendu condamner ces jours-ci à trois mois de prison et six cents francs d'amende.

Leçon de politesse. — Un domestique récemment arrivé de la campagne et s'exprimant en langage vaudois, sans trop s'inquiéter des délicatesses qu'une société cultivée observe dans la conversation, avait reçu à ce sujet plusieurs observations de son maître, qui était professeur de théologie à l'Académie de Lausanne. Un jour, entre autres, il fut envoyé à la cave pour tirer une bouteille de vin. Le tonneau étant à bout de liquide, le domestique dut l'incliner pour pouvoir remplir sa bouteille, et rendit compte à son maître de cette opération en employant un terme assez vulgaire.

Le professeur l'arrêta et lui dit : « Daniel, ne vous servez jamais d'expressions pareilles ; dites tout simplement que vous avez été dans l'obligation de lever le *fond* du tonneau. »